

 Compte Rendu	Réunion 2019.03.29 <i>(formulaire AFIDBA, convention SanarSoft-IRD, mobilité Sud Nord)</i>	Rédaction P. S. Ndiaye	Date création 17.09.2019	Référence 32CR.002
			Dernière modif. 14/03/2022	1 Page (s)

Révision : Jean Le Fur

Participants : JLF, PSN, MS (pas d'absents)

Mots clefs : [AFIDBA](#), [compte-rendu](#), [convention IRD-SanarSoft](#)

Résumé : préparation de la réponse finale à l'appel d'offre AFIDBA, point sur la révision de la convention SanarSoft-IRD reporté, introduction de la demande de séjour pour P. S. Ndiaye.

Secrétaire de Séance : Papa Souleymane Ndiaye

Réunion tenue en skype

Le 29 Mars 2019 à 10h une deuxième réunion s'est tenue sur Skype entre SanarSoft et IRD pour corriger le formulaire à déposer pour la demande de financement AFIDBA, de la convention qui doit être établie entre les deux parties et faire le point sur les décisions de la réunion précédente.

Ordre du jour :

1. Corriger le formulaire demande de financement AFIDBA
2. Convention SanarSoft & IRD
3. Divers

1. Correction du formulaire à déposer pour AFIDBA

Après une première correction faite par Jean et Moussa sur la version envoyé par Pape, une deuxième correction a été faite à trois (03) pour tirer une version finale du formulaire. Rendez-vous devra être pris avec MakeSense avant de soumettre le formulaire pour candidater.

2. Convention SanarSoft & IRD

Ce point a été reporté jusqu'à la prochaine réunion afin de permettre aux parties de lire en détail les clauses qui constituent le contrat. Une bonne compréhension des clauses de la convention permettra d'apporter des modifications substantielles si nécessaires et d'aller plus vite dans la correction.

3. Divers

La demande de séjour de Pape est finalisée et la prochaine réunion est programmée pour le Lundi 1er Avril 2019.

La séance a durée 1h et a pris fin à 11h heure Sénégal.